

Liberté Égalité Fraternité

Division des Personnels Enseignants

DIPE/21-898-725 du 23/08/2021

TABLEAU DE PROMOTION A LA HORS CLASSE - ANNEE SCOLAIRE 2020/2021 - CORPS DES PSYCHOLOGUES DE L'EDUCATION NATIONALE

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme BOURGEOIS - Tel : 04 42 91 71 48 - mail : marjorie.bourgeois@ac-aix-marseille.fr

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

Vu la loi n°83-634 du 13/07/1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n°84-16 du 11/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°2017-120 du 01/02/2017 portant dispositions statutaires relatives aux psychologues de l'éducation nationale ;

Arrête:

Article 1 : Les psychologues de l'éducation nationale dont les noms suivent, sont nommés au grade de la hors classe à compter du 1^e septembre 2021.

ALLINC FRANCOISE

BECKER VALERIE

BOISSERANC CLAUDINE

CARRER SANDRINE

CERINO MICHELE

CHOUGUI LOUISA

DANOIS FLORENCE

DESCOTES MURIEL MARTINE

HUIBAN FLORENCE

KHER CAROLE

LE MOAL ARNAUD

LUX MARJORIE

MALACRIA SICSIC JUDITH

MONTERO NATHALIE

PEREZ MURIEL

POMMIER BERNARD CATHERINE

RIBBE SOPHIE

RUIZ JEAN PHILIPPE

SCHNUR VALERIE

TRICOCI MARIE ISABELLE

Article 2 : Le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Charles BOURDEAUD'HUY, Directeur des Relations et des Ressources Humaines